

# PROJET CLASSE DECOUVERTE

CP-CE1-CE2

Marais Poitevin (79)  
Sud Vendée (85)

# 79 PARTICIPANTS

23 CP + Sophie Rault

24 CE1-CE2 + Corinne Maixandeau

21 CE2 + Delphine Grégoire

+ Claire Delagarde

7 Parents accompagnateurs :

Mme Humeau, M. Girard, Mme Testé, Mme Wattignies, M. Proust, Mme Gemot, M. Tribot

# Vouvant



# Vouvant



# Le marais Poitevin



# Mervent



# Maillezais



# Emploi du temps du séjour

	Mercredi 30 mars	Jeudi 31 mars	Vendredi 1 <sup>er</sup> avril
Petit déjeuner	à prévoir		
	2 petits déjeuners au centre		
Matinée	Départ 9h pour Niort, Coulon Visite de la Maison du Marais Poitevin	Matinée découverte du « Très beau village de France » de Vouvant avec guide + jeu de piste **	visite Abbaye de Maillezais
Déjeuner	Pique nique emporté par les enfants	Déjeuner au centre d'hébergement	Déjeuner panier repas fourni par l'hébergement (site de St Pierre le Vieux)
Après midi	Balade en barque avec guide dans la « Venise Verte » ( durée 1h30 ) Balade dans le très beau village de Coulon *	Après midi au Zoo de Mervent	Retour à Lezay Arrivée pour 15h30
Dîner Soirée & nuit	Installation au centre d'hébergement. Dîner & nuit ( à Vouvant )	Dîner & nuit au centre d'hébergement	

# Budget

Budget Prévisionnel				
	Entrées	Individuel	Charges	Individuel
Séjour 3 j/2 n et demi-P			9 044,00 €	133,00 €
Coopérative scolaire ( subvention ma	2 380,00 €	35,00 €		
APE	680,00 €	10,00 €		
Subvention région	400,00 €	5,88 €		
Opération Galette	400,00 €	5,88 €		
Opération Bulbes	450,00 €	6,62 €		
Participation parents	4 080,00 €	60,00 €		
Communauté de communes	680,00 €	10,00 €		
<b>Total</b>	<b>9 070,00 €</b>	<b>133,38 €</b>	<b>9 044,00 €</b>	<b>133,00 €</b>

**Prix par enfant ( base 68 enfants + 9 adultes ) : 133 € ttc  
+ 2 adultes supplémentaires**

# Trousseau de départ

- **Un sac de voyage** (avec une étiquette apparente marquée au nom de l'enfant) :  
Merci de noter les initiales sur les vêtements confiés à vos enfants !

2 slips  
2 paires de chaussettes  
1 ou 2 pull overs de rechange  
1 ou 2 t-shirts de rechange  
1 ou 2 pantalon de rechange  
1 pyjama ou chemise de nuit  
1 paire de chaussons  
1 serviette de table  
1 petit sac pour les affaires sales  
veilleuse ou lampe de poche (selon les peurs de l'enfant)  
1 doudou maximum  
1 livre pour le soir maximum  
1 grande serviette de toilette

pour la toilette (dans une petite trousse ou sac en plastique) :

brosse à dents  
dentifrice  
savon ou gel douche  
shampooing  
peigne ou brosse

Ni bijoux, ni argent, ni objet de valeur, ni consoles/MP3, ni appareil photo jetable, ni jouet, ni téléphone

# Chambrées

Chambres de 3, 5 et 6 pour les filles

Chambres de 3, 4 ou 5 pour les garçons

1/ Vœux des enfants

2/ Chambres validées par les enseignants dans la quinzaine avant le départ

# Communication avec les familles

Répondeur 5 sur 5

Alimentation du blog internet de l'école

Urgence : contacter l'école

# Documents à préparer pour les parents

- autorisation définitive (pour le jeudi 10 mars)
- fiche sanitaire (pour le jeudi 10 mars)
- vérification des assurances individuelles
  
- règlement des 60 € à l'ordre de la Coopérative scolaire  
(pour le 20 mars au plus tard=  
(paiement échelonné : 20 mars, 20 avril, 20 mai)
- demander une pièce justificative à donner à l'employeur  
pour l'aide aux séjour scolaires
  
- trousseau

